

Dessine-moi un mouton



L'AUTISME (ou trouble envahissant du développement) est un handicap qui touche :

- La capacité de communiquer
- Le langage
- Les comportements sociaux et les centres d'intérêts

Il s'y associe des « stéréotypies » et des troubles sensoriels, l'ensemble entravant fortement le développement et les apprentissages de l'enfant (puis de l'adulte).

Il existe pour ce handicap une prise en charge validée scientifiquement, dont le socle théorique est l'analyse appliquée du comportement (ABA en anglais).

Dans son application pratique, il s'agit d'une approche éducative intensive (25 à 40 heures par semaine), nécessitant la présence d'un thérapeute pour un enfant.

Le travail est basé sur l'évaluation précise et régulière des compétences et des déficits de l'enfant.

Malheureusement il y a très peu de thérapeutes formés en France.

De plus cette prise en charge n'est pas remboursée, elle doit donc être financée par les familles.

Notre association (loi 1901) a plusieurs buts dont:

- Faire connaître l'ABA
- Financer la formation continue des thérapeutes (supervision BCBA)
- Participer au financement de la prise en charge de Paul, et faciliter son intégration dans la vie, en particulier à l'école (présence des thérapeutes auprès des enseignants)
- Si l'association connaît un essor suffisant : former d'autres thérapeutes, pour, à terme, pouvoir prendre en charge d'autres enfants.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le site de l'association : <http://dmum.e-monsite.com>.

SI VOUS SOUHAITEZ AIDER NOTRE ASSOCIATION, VOUS POUVEZ :

1. faire un don :

Ci-joint un chèque d'un montant de _____ euros à l'ordre de « Dessine-moi un mouton ».

2. adhérer à l'association :

Ci-joint un chèque de 12 euros à l'ordre de « Dessine-moi un mouton ».

A ENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

Association « Dessine-moi un mouton »
5 D Place maréchal Foch
42000 St Etienne

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

MAIL :